



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

passation

Question écrite n° 66525

Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le nouveau code des marchés publics et plus précisément les nouveaux critères d'achat public. Ainsi, des collectivités locales souhaitent s'engager en faveur d'une consommation non plus uniquement fondée sur le moins-disant mais incluant d'autres critères tels que la solidarité du commerce équitable. Cependant, l'article 14 du nouveau code des marchés publics reste peu explicite à ce sujet. Aussi, il lui demande si le Gouvernement entend faire référence de manière plus explicite à ces nouveaux critères d'achats publics.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66525

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er octobre 2001, page 5512